



ALLOCUTION DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

D'abord, voyons ensemble les résultats financiers pour l'année 2020 et la situation financière de la Municipalité de Brigham.

Vous pouvez aussi consulter la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de l'exercice 2020 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant. Cette liste est disponible sur le site web de la Municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS 2020

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020, la valeur comptable nette des immobilisations s'élève à 14 891 725\$ notamment en raison de la réalisation des projets Magenta Ouest et Interventions variées. La dette à long terme engagée au cours de la dernière période s'élève à 250 000 \$ et aucune nouvelle dette à long terme a été contractée. Voici le résumé des activités financières :

Revenus	4 345 904 \$
Charges	(4 015 574)
Excédent (déficit) de l'exercice	330 330
Revenus d'investissement	(960 938)
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(630 608) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	600 980
(Gain) perte sur cession	40 773
Réduction de valeur / Reclassement	796 238
Remboursement de la dette à long terme	(10 000)
Affectations - Activités d'investissement, réserves financières et fonds réservés	282 213
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 079 596 \$

Le solde de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2020 s'élève à 802 810\$.

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, S.E.N.C.R.L. Ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

Le dernier programme triennal en immobilisation adopté en décembre 2020 prévoyait les investissements suivants :

pour 2021 : **3 129 800 \$**
pour 2022 : **1 953 000 \$**
pour 2023 : **2 902 000 \$**

Conformément au programme triennal en immobilisation, la Municipalité poursuit les divers travaux d'entretien des bâtiments municipaux ainsi que de ses infrastructures afin d'assurer la pérennité des services et la sécurité des usagers.

La Municipalité a notamment procédé à l'enlèvement et à la disposition des unités modulaires installées à l'école Saint-Vincent-Ferrier en collaboration avec la ville de Bromont qui en était copropriétaire. La Municipalité et le Ministère de la sécurité publique ont réalisé un protocole visant le rachat d'actifs en zone inondable dans le secteur Decelles.

L'automne dernier, le comité des loisirs représenté par des citoyens bénévoles annonçait la dissolution de leur charte après de nombreuses années d'implication dans la communauté. La Municipalité a donc acquis les actifs et poursuivra la mission en matière de loisirs. Par ailleurs, la municipalité a procédé à la réfection de la toiture récemment.

La Municipalité poursuit ses efforts dans l'avancement des études et demandes d'autorisation afin de mettre en œuvre une solution durable pour la fourniture et la qualité de l'eau potable dans le secteur Guay.

Au sujet des travaux de voirie, une partie du chemin Choinière a été pulvérisée et rechargée mais la Municipalité est particulièrement fière d'avoir obtenu des subventions substantielles permettant la réalisation de travaux majeurs de réfection, notamment les projets Magenta Ouest et Interventions variées (chemin Hallé Est et Ouest, chemin Nord, et remplacement de ponceaux sur le chemin Adamsville et l'avenue des Érables) dont les coûts totalisent plus de 6 millions de dollars. Ces réalisations assureront la pérennité d'infrastructures routières importantes de notre territoire.

La Municipalité a donné son appui à la ville de Bromont pour l'obtention d'une aide financière afin de permettre la construction d'une nouvelle caserne de pompiers et participe financièrement aux coûts relatifs à la mise en service d'un nouveau camion auto-échelle articulée. Ces actions permettront de pérenniser la desserte en sécurité incendie pour les citoyens de Brigham.

4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS

Les finances de la Municipalité respecteront l'équilibre budgétaire pour 2021. Comme vous pourrez le constater au tableau suivant, l'année courante devrait se terminer avec un excédent à des fins fiscales.

	Budget 2021	Estimé au 31/12/2021
Revenus	3 267 620 \$	3 277 948 \$
Charges	(4 239 172)	(4 239 172)
Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales	(971 552) \$	(961 224) \$
Conciliation à des fins fiscales - Affectations		
Activités d'investissement	(478 300)	(353 300)
Excédent de fonctionnement non affecté	682 900	882 900
Amortissement	755 025	755 025
Remboursement de la dette à long terme	(10 300)	(10 300)
Fonds de roulement et réserves financières	22 227	(17 227)
Total de la conciliation à des fins fiscales	971 552 \$	1 291 552 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	0 \$	330 329 \$

5. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2020

	Municipalité de Brigham	M.R.C. Brome-Missisquoi
Maire : salaire	10 178 \$	3 976 \$
Allocation	5 089	1 988
Pro-maire : salaire	9 160	218
Allocation	4 580	109
Conseiller(ère) : salaire	3 392	
Allocation	1 696	
Total : salaire	36 298 \$	4 197 \$
Allocation	18 149	2 097
	54 447 \$	6 294 \$

6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'EXERCICE FINANCIER ET DU PROCHAIN BUDGET ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le contexte de pandémie affecte le fonctionnement municipal. Comme plusieurs milieux de travail et Municipalités voisines, l'accès des citoyens au conseil et aux bureaux municipaux a dû être interrompu afin de limiter la propagation de la Covid-19. Les employés doivent privilégier le télétravail. De plus, il est à noter que la Municipalité a dû faire face aux défis de recrutement du personnel afin de combler des départs. Le maintien des services est prioritaire mais certains délais s'imposent malgré tous les efforts.

Pour l'exercice fiscal en cours, l'objectif de préserver le fardeau fiscal a été au cœur de nos réflexions. La Municipalité a opté pour l'ajout d'un 4^e versement pour le paiement des taxes annuelles et la mise en place de taux de taxation variés afin d'assurer une charge fiscale équilibrée pour chacune des classes d'immeubles.

L'exercice courant prévoit le remplacement de ponceaux et du rechargement dans le secteur Decelles-Fortin, (ces travaux ont été exécutés dans les derniers jours), l'asphaltage de la partie pulvérisée et rechargée l'an dernier sur le chemin Choinière, (ces travaux sont prévus au cours du mois de juillet), ainsi que l'asphaltage de plusieurs rues au village dont l'exécution des travaux est prévue pour septembre-octobre prochain.

Certains travaux additionnels seront réalisés en collaboration avec la ville de Bromont sur les chemins Magenta Est et Choinière (entre le chemin Nord et la Route 241). L'obtention d'aide financière, le partage des coûts et la mise en place de financement à long terme permettront à la Municipalité de réaliser sa mission et de maintenir un coût fiscal en respect de la capacité financière des citoyens.

La Municipalité s'est vue octroyer une aide financière de 132 006 \$ du MAMH pour les années financières 2020 et 2021 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales. Cette aide financière a permis l'acquisition d'outils technologiques permettant la tenue de rencontres à distance (Zoom), l'accès et la fourniture de services en contexte de télétravail ainsi que l'achat de produits divers de protection.

Cette aide financière permet aussi de compenser les manques à gagner de certains revenus municipaux (revenus d'activités, de prêts de livres à la bibliothèque, revenus d'intérêts et revenus de redistribution des amendes et pénalités).

Toujours dans l'objectif de maintenir un fardeau fiscal équitable, le conseil affectera l'excédent accumulé de la Municipalité au paiement de sa part estimée à 600 000\$ dans la réalisation des deux projets majeurs réalisés au cours de la dernière année plutôt que d'avoir recours à la taxation et l'endettement.

Pour le prochain exercice, la Municipalité ciblera des projets admissibles à différents programmes et subventions afin d'atteindre les objectifs établis et répondre aux attentes des citoyens.

Je vous invite à consulter la prochaine édition du Pont couvert pour être informés des développements à venir ou le site Internet de la Municipalité au www.brigham.ca. Vous pouvez suivre facilement les mises à jour du site Internet à l'aide de Facebook. Prenez note que la municipalité utilise la plateforme Facebook comme un moyen rapide de diffusion et non comme un moyen d'échange de discussion. Si vous avez des observations ou des questions à formuler, nous vous invitons plutôt, à nous les transmettre à l'adresse info@brigham.ca ou via le site internet de la municipalité sous la rubrique « Affaires municipales ».

Steven Neil
Maire de Brigham